

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 281 publiée le 6 mai 2011

MONSEIGNEUR AILLET AUX CÔTÉS DES CARDINAUX KOCH ET CAÑIZARES POUR LE TROISIÈME COLLOQUE ROMAIN SUR LE MOTU PROPRIO

En 2008, le premier colloque romain sur le Motu Proprio Summorum Pontificum avait été marqué par l'accusation portée par Mgr Perl, alors secrétaire de la Commission Ecclesia Dei, contre les évêques italiens, coupables de s'opposer à l'application du texte pontifical. Une déclaration qui avait défrayé la chronique transalpine, de nombreux journaux la relayant auprès de leurs lecteurs. En 2009, la seconde édition de ce colloque avait eu pour point d'orgue le salut adressé aux participants par le Saint-Père au terme de l'Angélus, place Saint-Pierre, à l'issue de la messe célébrée dans la basilique par Mgr Burke. Que faut-il attendre de la troisième édition de ce colloque qui se tiendra la semaine prochaine dans les murs de la prestigieuse université pontificale de l'Angelicum ?

I - UN PROGRAMME SUBSTANTIEL

Dom Folsom, supérieur des bénédictins de Nursie (**lettre de Paix liturgique n° 186**), Mgr Schneider, évêque auxiliaire d'Astana (lettres de Paix liturgique n° 249, 250 et 251), Mgr Pozzo, secrétaire de la Commission Ecclesia Dei, Don Nicola Bux, consultant du Saint-Siège (voir notamment lettres de Paix liturgique n° 211 et 258), les Franciscains de l'Immaculée (voir lettres de Paix liturgique n° 171 et 223), la Fraternité Saint-Pierre qui assurera une grande partie du service liturgique en l'église de la Trinité des Pèlerins, l'Institut du Christ-Roi intervenant lors de la messe à Saint-Pierre : voici les ingrédients du troisième colloque sur le Motu Proprio Summorum Pontificum qui se tiendra à Rome la semaine prochaine (du 13 au 15 mai) sous la houlette du père Nuara, officiel de la Commission Ecclesia Dei.

Le colloque est organisé en trois temps. Le premier temps, le vendredi 13 mai après-midi, est réservé aux prêtres, séminaristes et religieux. Il comprendra une conférence de Dom Folsom sur la place de la liturgie dans la vie sacerdotale et se conclura par les vêpres pontificales célébrées par Mgr Schneider.

La journée de colloque elle-même, se déroulera le samedi 14 dans un cadre beaucoup plus institutionnel que celui des deux premières éditions puisque les participants se retrouveront dans les murs de l'université pontificale Saint-Thomas-d'Aquin, le fameux "Angelicum". Les conférences principales seront tenues par le cardinal Cañizares, Préfet de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des sacrements (sur le thème "La liturgie sacrée, vie de l'Église") ; par Mgr Aillet, évêque de Bayonne ("Esprit de la liturgie, liturgie de l'Esprit") ; et par le cardinal Koch, Président du Conseil pontifical pour l'unité des chrétiens ("La liturgie traditionnelle de l'Église, pont œcuménique"). Si le cardinal Cañizares et Mgr Aillet sont connus pour leur adhésion à la réforme de la réforme voulue par le Saint-Père, c'est néanmoins la première fois comme évêque, depuis son livre écrit alors qu'il était encore vicaire général de Toulon, *Un événement liturgique ou le sens d'un Motu Proprio* (Tempora, 2007), que l'évêque de Bayonne affiche aussi publiquement son intérêt pour la liturgie traditionnelle de l'Église. Quant au cardinal Koch, sa conférence est très attendue car elle va donner un *imprimatur* romain à un argument méconnu en faveur de la liturgie extraordinaire : sa capacité à rapprocher de l'Église catholique un certain nombre de frères séparés, demeurés fidèles à une liturgie digne et théocentrée, comme les orthodoxes et les luthériens notamment. Ce sera aussi la première fois que le prélat helvétique s'exposera aussi clairement en défense du texte pontifical, ce qui n'est pas rien eu égard aux tensions qui traversent l'Église suisse (voir **lettre de Paix liturgique n° 279**).

Le dernier temps du colloque sera constitué par la messe au faldistoire (c'est-à-dire au « fauteuil », le trône était réservé à l'évêque du lieu, qui est ici le Pape) que célébrera le cardinal Cañizares le dimanche matin en la basilique Saint-Pierre du Vatican. Le cardinal célébrera de bonne heure (8 heures) mais sur l'autel de la Chaire de Saint-Pierre. Ce sera donc la première messe traditionnelle célébrée publiquement dans la nef principale de la basilique depuis le Concile (l'historien Luc Perrin se plaît à rappeler aussi souvent qu'il le peut que la « messe du Concile », de 1962 à 1965, était la messe de Saint-Pie-V, puisque la messe de Paul VI ne date que de 1969). En 2009, c'est seulement dans la chapelle fermée du Saint-Sacrement que le cardinal Burke, qui n'était encore qu'archevêque avait officié. Soulignons que l'ensemble des officiels de la Commission Ecclesia Dei seront ministres liturgiques lors de la cérémonie, tel Mgr Descourtieux, chargé de la section francophone. Le cérémoniaire sera le chanoine Guitard de l'Institut du Christ-Roi et le chœur sera dirigé par le cardinal Bartolucci, ancien directeur du Chœur de

la Chapelle Sixtine. Et on remarquera aussi la présence, comme « familiers » (c'est-à-dire membres de la « famille » liturgique) du Pontife, de Mgr Nicolas Thèvenin, protonotaire apostolique et de Mgr Marco Agostini, l'un des cérémoniaires pontificaux.

II - LES REFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Ce colloque *Summorum Pontificum* est désormais un rendez-vous obligé dans le paysage romain. Et c'est une bonne chose. D'autant plus que sa non-tenu à l'automne dernier, consécutive à la confirmation de l'entrée de son animateur principal, le père Nuara (dominicain), au sein de la Commission Ecclesia Dei avait alimenté quelques inquiétudes quant à son avenir.

2) La présence de Mgr Aillet est un signe encourageant pour les catholiques de France sensibles à la liturgie traditionnelle de l'Église. Elle confirme que le texte de Benoît XVI a bel et bien fait tomber un tabou et réparé une longue injustice. Nous ne pouvons que réaffirmer une nouvelle fois notre reconnaissance sincère envers le Saint Père et lui renouveler toute notre affection dévouée.

3) Le samedi 30 mars, le quotidien officiel de la conférence épiscopale italienne, *Avvenire*, a accepté de publier une pleine page de publicité pour le colloque. Certes, une pleine page de rédactionnel eut été préférable et moins onéreuse pour les organisateurs, cependant, là encore, Rome nous donne une leçon d'ouverture et de banalisation. Même si l'épiscopat italien est encore majoritairement réticent quant à l'enrichissement mutuel des deux formes du rite romain, il ne considère plus la liturgie traditionnelle comme hors de l'Église. C'est bien la moindre des choses depuis le 7 juillet 2007 et la publication du Motu Proprio, mais ce n'est pas encore, malheureusement, le cas de ce côté-ci des Alpes.

4) Quel sera le temps fort médiatique de ce troisième colloque ? En 2008, l'intervention inopinée du cardinal Castrillón, président de la Commission Ecclesia Dei, et les propos de son secrétaire, Mgr Perl sur l'opposition épiscopale avaient retenu l'attention. En 2009, la publication des résultats du sondage réalisé par l'institut Doxa pour Paix Liturgique et le salut pontifical avaient marqué le colloque et ses participants. Cette année, c'est très officiellement que Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la Commission Ecclesia Dei, parlera de : « Motu Proprio Summorum Pontificum bilan et perspective » Quant à Mgr Nicola Bux, il abordera un sujet brûlant, à l'heure où l'on s'interroge sur l'intégration principale ou seulement subsidiaire du sacrement de l'ordre selon la forme traditionnelle dans le cadre du Motu Proprio : « Le Sacrement de l'Ordre Sacré dans le Pontifical Romain (ed. ty. de 1961-1962) Une réflexion de théologie liturgique ». Gageons donc sans risque que cette édition 2011 aura aussi son « momentum » et que la forme extraordinaire y gagnera en visibilité.